Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 4 (1866)

Heft: 29

Artikel: La fête des fanfares

Autor: Monnet, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178880

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Les personnes qui, passant l'été à Bade, aiment à parcourir la belle allée de vieux ormes, si connue sous le nom d'allée de Lichtenthal, y rencontrent souvent, surtout dans la matinée, un homme de haute taille, de corpulence forte, mais sans obésité, vieux et gris, mais droit comme un chêne, le chef couvert ou à peu près d'un chapeau démodé et vétusté comme son maître, le corps sanglé dans une redingote noire boutonnée jusqu'au haut de la poitrine, et le col emprisonné dans un carcan noir militaire dont aucun mélange de faux-col ne dénature la typique sévérité. En rencontrant ce personnage pour la première fois, impossible de ne pas s'écrier : « Dieu, le beau colonel de gendarmerie en retraite! »

Quand on le voit ensuite de plus près, dans un salon, ce qui à Bade n'est ni rare ni difficile, on peut étudier à son aise sur ce grand corps une grosse tête carrée par le front, et ronde par le pourtour du visage assez rébarbatif, ne manquant pas toutefois d'une certaine bonhomie, ombragé d'une moustache de caporal qui s'en va rejoindre des favoris blancs touffus. Tous les traits y sont pressés et ramassés. Le nez a comme hâte de succéder au front et de s'y souder par une racine puissante. Il y a peu de hiatus entre celui-ci et la bouche, et le menton court se retrousse aussitôt après, en irréfragable signe d'irascibilité et d'obstination.

Les yeux surtout méritent attention. D'un gris-bleu clair, ils sont aussi difficiles à déchiffrer, dans leur teinte pâle et indécise, qu'il l'est d'interroger, de pénétrer les opalines eaux du lac sans fond de Constance ou les flots écumeux et troubles du vieux Rhin...

C'est sur ce grand et soldateste vicillard à mine refrognée, au regard énigmatique, mais familier, accessible, jovial même, simple au possible dans ses mœurs, toujours à l'allemande, que se porte en ce moment l'attention anxieuse de l'Europe, car chacun a déjà deviné en lui Sa Majesté Guillaume ler...

C'est dans la charmante allée de Lichtenthal, dont nous venons de parler, et qu'il aime tant à arpenter matinalement, que l'assassin Becker, s'élançant brusquement de derrière l'un des gros ormes de l'avenue, lui tira dans la nuque deux coups de pistolet, dont l'un seulement porta et fut amorti par l'inflexible col militaire du roi. Guillaume ler ne s'émut point, et empoigna lui-même l'assassin, et fit preuve ensuite de bon sens et d'humanité, en laissant traiter tout simplement comme fou ce malheureux, qui l'était du reste aux trois quarts, si ce n'est en totalité.....

Le roi de Prusse est partout, et s'amuse comme un écolier en vacances. Sa mine rubiconde n'est point trompeuse et accuse la plus vigoureuse santé. Il est causeur, rieur, avec de grands éclats d'hilarité et de voix qui, partout où il se trouve, donnent de l'inquiétude pour les voûtes un peu frèles de toutes les villas de Bade. Dans un salon, on n'entend que lui. Dans un concert, il lui arrive assez souvent, quoique dillettanti, et bien qu'il ne se croque pas une note sans lui, d'accompagner en faux bourdon, d'une causerie vive et animée, le chant du virtuose sur la sellette.

Cette grande bonne humeur ne diminue même point quand le gigantesque Bismarck, digne d'être le premier grenadier du roi, s'il n'était le premier ministre, vient faire visite à son maître, pour conférer de choses sérieuses...

Ce monarque, qui a douze millions de liste civile, est économe et simple dans ses goûts. A Bade, ce n'est ni un palais, ni même une villa qu'il occupe, c'est tout uniment la maison Messmer, agréable d'ailleurs et située de façon qu'on puisse voir et entendre tout le mouvement, tous les concerts de la promenade, en évitant la foule et en restant chez soi. C'est une simple maison garnie, et le roi et la reine n'y sont pas dans leurs meubles. Ils ne l'ont pas même à l'année, et, quand ils quittent Bade, il est loisible, avec leur plein assentiment, de louer et d'habiter la maison après eux. On peut ainsi se donner le luxe de coucher dans le lit de Guillaume I^{er} et donner cours à ses rêves dans le propre boudoir de la reine de Prusse. »

La fête des fanfares.

Une fête toute nouvelle pour nous, et qui a été célébrée pour la première fois en 4864, à Soleure, aura lieu à Lausanne, les 44, 45 et 46 juillet. C'est la fête de la Société fédérale de musique militaire, composée de diverses sections de musique de cuivre, au nombre de 24, comptant ensemble 466 membres. Dix-neuf de ces sections (400 musiciens) prendront part à la fête de cette année.

Le dimanche 45, un grand concert sera donné dans la cathédrale, où seront exécutés trois morceaux d'ensemble et dix morceaux particuliers. Après le concert, vers cinq heures, un banquet réunira les acteurs de cette fète sous la Grenette, qui sera ornée de verdure, décorée d'écussons, de drapeaux et d'attributs propres à cette fète.

Le banquet terminé, le cortége se formera pour se rendre sur la place de St-François, où des morceaux d'ensemble seront exécutés. Qu'on se représente ces 400 instruments de cuivre, ophicléïdes, bugles, trompettes, clairons, trombonnes, etc., attaquant tous à la fois la note sonore et vibrante: quelle puissante et grandiose harmonie!... Après ces morceaux d'ensemble, les exécutants se formeront en quatre divisions de cent musiciens chacune, qui sonneront la retraite en parcourant nos rues, pendant que des salves d'artillerie ébranleront l'air de leurs détonnations.

Les quatre divisions se réuniront ensuite sur la Riponne pour y exécuter encore divers morceaux d'ensemble. Ce sera le plus bel acte de ce grand drame musical, et il attirera sans doute une foule considérable, qui prendra place, attentive et compacte, sur les terrasses environnantes, sur les escaliers de la Madeleine, à toutes les fenêtres, sur tous les balcons. Les terrasses de la Madeleine, de l'école de Charité, de l'école normale, le musée Arlaud, la Grenette, les tourelles de la Cathédrale seront illuminés, et, de ces différents endroits, des feux de Bengale jetteront sur cette scène les teintes colorées et magiques de leurs flammes éclatantes. L'effet sera grandement féérique.

La circulaire, accompagnée du programme, que le comité d'organisation vient d'adresser aux sections de la société, nous fait espérer que la réussite de la fête sera complète et que les Confédérés qui y prendront part seront accueillis dans nos murs avec un sympathique empressement. L. M.

Coppet.

VIII.

M^{me} de Staël, objet de la suspicion de Bonaparte, et indignée par la politique de cet homme, qui voulait que tout pliât sous sa volonté, se rendit chez son père à Coppet. Elle y resta près d'une année, pendant laquelle elle composa le roman de Delphine. C'est dans le trajet de Paris à Coppet qu'une mort prompte et inattendue lui enleva son mari. Il y avait quelques années qu'ils ne vivaient plus ensemble; la générosité de celui-ci, poussée jusqu'à la prodigalité, et menaçant de compromettre une fortune que \mathbf{M}^{me} de Staël tenait à conserver par une sage économie, avait été la cause de leur séparation. Cependant, ayant appris qu'affaibli par les progrès de l'âge et de la maladie, M. de Staël avait besoin des soins de 'sa famille, elle s'était empressée de se rapprocher de lui, afin d'adoucir le sort de ses dernières années. C'est dans ce but qu'elle l'emmenait avec elle à Coppet, lorsque, dans le voyage, le douloureux événement qui vint la surprendre lui empêcha de réaliser ses pieuses intentions.

M^{me} de Staël n'était pas encore exilée, mais elle savait qu'après son départ Napoléon avait dit, au milieu de son cercle, qu'elle ferait mieux de ne pas revenir à Paris. Il paraît que Napoléon avait l'habitude, dans des circonstances pareilles, de dicter ses volontés en conversation, afin qu'on le dispensât d'agir en prévenant ses ordres. S'il avait dit que tel individu devait se pendre, il aurait sans doute trouvé très-mauvais que le sujet soumis n'eut pas, après cette insinuation, fait acheter la corde et préparé la potence.

Un an après son arrivée à Coppet, M^{me} de Staël se crut oubliée de Bonaparte, qui était alors absorbé par son expédition d'Angleterre. Trompée par cette douce illusion, elle quitta son château et alla se fixer dans une campagne à dix lieues de Paris; puis, invitée à partager la demeure de M^{me} Récamier, à Saint-Brice, à 2 lieues de Paris, elle s'empressa d'accepter l'offre de cette femme célèbre par sa beauté, qui attirait dans ses salons tant d'illustres adorateurs : hommes politiques, littérateurs, savants, généraux, etc., tous briguaient l'honneur de faire leur cour à cette reine de la société parisienne, qui ne tarda pas, comme cela avait eu lieu pour M^{me} de Staël, à être inquiétée par la politique intolérante du premier consul. Ainsi que son amic, M^{me} Récamier fut exilée plus tard.

M^{me} Récamier eut une si grande célébrité à l'époque dont nous parlons, ses relations avec M^{me} de Staël furent si intimes et si suivies, que nous devons lui consacrer ici quelques lignes. Elle naquit à Lyon en 1777. Son père, Jean Bernard, était notaire dans la même ville. En 1793, elle épousa M. Récamier, placé à la tête des hommes de finance de Paris.

Voici ce qu'on lit dans les Souvenirs et correspondance tirés des papiers de M^{me} Récamier :

« Sa beauté avait en peu d'années achevé de s'épanouir; elle avait en quelque sorte passé de l'enfance a la splendeur de la jeunesse. Une taille souple et élégante, des épaules, un cou, de la plus admirable forme et proportion, une bouche petite et vermeille, des dents de perle, des bras charmants quoique un peu minces, des cheveux châtains naturellement bouclés, le nez délicat et régulier, un éclat de teint incomparable qui éclipsait tout, une physionomie pleine de candeur et parfois de malice, et que l'expression de la beauté rendait irrésistiblement attrayante, quelque chose d'indolent et de fier, la tête la mieux attachée. C'était bien d'elle qu'on eût le droit de dire ce que saint Simon a dit de la duchesse de Bourgogne : que sa démarche était celle d'une déesse sur les nuées. Telle était M^{me} Récamier à dix-huit ans. »

Mais quittons un moment cette beauté féminine, que nous reverrons bientôt à Coppet.

Après quelques jours passés chez M^{me} Récamier, M^{me} de Staël, croyant pouvoir habiter la France en toute sécurité, retourna dans sa maison de campagne. Mais les idées d'indépendance semées dans le roman de Delphine et les Dernières vues de politique et de finance, publiées l'année précédente par M. Necker, portèrent ombrage au gouvernement français. Quelques jours seulement s'étaient écoulés, lorsqu'un officier de gendarmerie se présenta chez elle, porteur d'une lettre signée de Bonaparte, qui lui donnait l'ordre de s'éloigner à quarante lieues de Paris.

C'était en 4805. M^{me} de Staél partit pour l'Allemagne, où Benjamin Constant, l'un de ses plus sincères amis, voulut l'accompagner. Elle se rendit d'abord à Weimar, et durant un séjour de trois mois dans cette ville, elle y étudia la littérature allemande dans ses entretiens avec Göthe, Wieland et Schiller. Elle fit ensuite un assez long séjour à Berlin, où elle reçut les hommages de toutes les personnes de distinction et fit la connaissance du fameux écrivain Schlegel, avec qui elle fut étroitement liée et qu'elle ramena avec elle à Coppet, lorsque la mort de son père l'y rappela (4804). On peindrait difficilement ce qu'elle éprouva lorsqu'elle apprit cette mort. Sa tendresse pour son père était une espèce de culte; elle ne se consola jamais d'une perte aussi douloureuse.

Tant de chagrins accumulés avaient considérablement altéré la santé de M^{me} de Staël. Eprouvant le besoin de respirer l'air du midi, elle partit pour l'Italie. Le beau ciel de Naples, les chefs-d'œuvre de l'art, les souvenirs de l'antiquité, lui ouvrirent des sources de jouissances qui lui étaient restées inconnues jusqu'alors; elle sembla revivre à ces impressions nouvelles. Elle revint à Coppet dans l'été de 4803, et passa une année soit à Coppet, soit à Genève, où plusieurs de ses amis étaient réunis. Pendant ce temps elle commença à écrire Corinne, celui de ses ouvrages qui eut le plus de retentissement, et qui était un vivant reflet des impressions qu'elle rapportait de son voyage.

L'année suivante, son amour pour la France la fit rapprocher de Paris à la distance de quarante lieues qui lui était permise. Elle alla s'établir à Auxerre et ensuite à Rouen. Peu de temps après, Fouché, qui était ministre de la police, lui permit de se fixer à douze lieues de Paris, dans une terre appartenant à M. de